

l'analogie de la foi, il faudra y tenir compte des récentes découvertes des savants,

III. — D'interposer son jugement pour dirimer les controverses d'une particulière gravité qui pourraient surgir entre savants catholiques.

IV. — De répondre aux consultations des catholiques du monde entier.

V. — De faire en sorte que la bibliothèque Vaticane soit convenablement fournie de « codex » et des livres que la matière demande.

VI. — De publier des travaux sur l'Écriture, suivant que les circonstances le demanderont.

VII. — Comme le Saint-Père désire expressément : 1° qu'à Rome soit publié un bulletin périodique sur les études bibliques ; 2° qu'un Institut spécial y soit créé pour approfondir davantage ces études, la Commission aura pour devoir de ne ménager ni ses soins, ni son travail pour réaliser ce double objectif.

Le catholicisme et la France, d'après M Brunetière

De nos jours comme autrefois, c'est l'honneur de nos missionnaires, et, si j'ose le dire, c'est leur originalité, que de n'avoir eux-mêmes en eux jamais distingué le Français du catholique, et sans presque y tâcher, d'avoir ainsi conquis au génie de la France tout ce qu'ils conquéraient de nouveaux chrétiens à la religion. On ne saurait se le dissimuler, et tous les observateurs ont constaté le fait : à la Chine comme au Japon, dans les îles perdues de l'Océanie comme au cœur du continent noir, en Amérique ou en Europe même, vers l'Orient musulman, on ne fait guère un protestant que l'on ne fasse un Anglais, ou plutôt un sujet ou un client de l'Angleterre, mais on ne fait pas un catholique que l'on ne fasse un ami de la France : — et un Français.

C'est une des choses que l'on veut dire, quand on dit, comme j'aime à le redire, que « le catholicisme c'est la France », et « la France, c'est le catholicisme ». On ne veut point dire, ce qui